

ENCORE !

Voici une autre lettre qui prouve que le lion dévorant du simonisme rôde toujours autour de la cassette des laïques ridicules :

Montréal, le 15 Juin 1898.

Monsieur Aristide Filiatreault,
Rédacteur Propriétaire du
Journal "Le Réveil"

MONSIEUR,

Savez-vous que les Religieux et Religieuses en sont rendus à faire concurrence aux laïques dans la construction ?

Eh bien oui ! Nous avons maintenant des Religieux Architectes et des Religieux Entrepreneurs.

Pour la reconstruction du Couvent des Sœurs et Muettes sur la rue St Denis, les Révérendes Sœurs de la Province ont comme Architecte, le Père Michaud C. S. V., et comme surveillant des travaux, le Révérend Père Savariat, celui là même qui a laissé son souvenir chez plusieurs de nos architectes, lors de la construction du Monastère des Carmélites au Mile-End.

Maintenant les architectes et les entrepreneurs vont être obligés de porter une soutane si ils veulent gagner leur vie, car bientôt on peut s'attendre à voir dans nos villes des affiches comme suit :

"Révérend un tel, Architecte ; Révérend un tel, Plâtrier ; Révérend XXX, Entrepreneur général." Les laïques ne seront employés que comme gâcheurs de mortier et manœuvres, et devront travailler pour 40c par jour, car il faut économiser sur les édifices religieux ; beaucoup de laïques gagnent souvent assez pour nourrir leurs familles dans ces entreprises : il faut mettre un terme à ces abus. Si les laïques veulent de quoi manger qu'ils aillent aux hospices.

UN ENTREPRENEUR.

UNE PAGE D'HISTOIRE

courte, mais bonne. Le BAUME RHUMAL guérit sûrement les affections de la gorge et des poumons. Partout 25c. 75

Il ne faut pas souhaiter que le *John Pratt* ait le sort du *Merrimac*, mais que Dieu permette qu'un long temps s'écoule entre le départ et l'arrivée.

ENCORE UN DE PRIS

Quelqu'un qui est avec l'amiral Dewey raconte ainsi la façon dont ce dernier a mis à l'ordre un certain prélat de Manille :

L'évêque de l'endroit avait dans ses paroles invité les gens à exterminer ces hérétiques d'Américains qui ne voulaient ni du sacrement de mariage ni des dernières prières pour les mourants. L'amiral se contenta jusqu'au moment où l'on pourrait connaître l'auteur de ces mensonges ; puis il lui écrivit sa surprise de voir un évêque oublier le caractère sacré de sa personne jusqu'au point de mentir aussi odieusement. Il ajouta que si pareille chose se répétait dans le haut ou le bas clergé, il ferait pointer ses canons sur le palais épiscopal à Cavite et sur la cathédrale à Manille et les détruirait tous deux à ras de sol. "Le faux prêcheur disait l'amiral, ne profaneront pas le nom de Celui dont ils se réclament en mentant ainsi."

Un prêtre français qui a un frère dans marine américaine se chargea de faire parvenir la lettre à l'évêque. Trois jours après les excuses les plus plates étaient offertes à l'archevêque, ce saint homme niant tout. En réponse, l'amiral lui envoya sa propre lettre pastorale qu'il s'était procurée d'une façon ou d'une autre, laquelle lettre contenait littéralement ce qu'il jurait n'avoir jamais écrit. Là finit l'affaire, mais le prélat fut, comme on dit vulgairement, mouché telle qu'une chandelle de bas prix et l'odeur qui en résulta ne fut pas bonne.

LE DESSUS DU PANIER

Nos confrères se décident peu à peu à prendre attitude sur la question du plébiscite. Aujourd'hui voyons ce que dit le *Nord* :

C'est décidé : le peuple du Canada va être appelé à voter pour ou contre la continuation de l'état de choses actuel relativement aux liqueurs alcooliques ; il va dire si oui ou non il veut conserver le privilège de prendre un petit coup quand ça lui conviendra.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'origine de cette campagne en faveur de la prohibition, sur bonne foi de ceux qui s'en font les champions et sur l'à-propos d'une telle législation ; mais ce